

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



**DNCA GLOBAL CONVERTIBLE BONDS**  
**est un compartiment de NATIXIS AM FUNDS (la « SICAV »).**  
R/A (USD) ISIN LU1470441517 - R/D (USD) ISIN LU1470441608  
Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement DNCA Global Convertible Bonds (le « Compartiment ») est de surperformer le Thomson Reuters Convertible Index - Global Focus Hedged (USD) (son « Indice de Référence ») sur sa durée minimale de placement recommandée de 4 ans, en investissant sur les marchés mondiaux des obligations convertibles. Il inclut les coupons.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- Le Compartiment s'appuie sur une stratégie d'investissement entièrement discrétionnaire au sein des marchés mondiaux d'obligations convertibles. Sa stratégie d'investissement repose sur la sélection active d'obligations convertibles et combine une approche descendante (prise en compte de l'affectation du portefeuille globale, puis sélection des titres composant le portefeuille) et une approche ascendante (sélection des titres composant le portefeuille, puis analyse globale de ce dernier) portant sur le choix des émetteurs et des émissions. Cette stratégie d'investissement constitue la source principale de rendement escompté.  
Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- Le Compartiment investit au moins 50 % de son actif net dans des obligations convertibles d'émetteurs des pays membres de l'OCDE. Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment peut être exposé à hauteur de maximum 40 % de son actif net à des obligations convertibles d'émetteurs des pays émergents. Par conséquent, le Compartiment peut être exposé à des titres High Yield « titres à haut rendement ».  
Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des émetteurs russes (mais pas directement par le biais de marchés locaux) libellés en devises différentes du rouble russe. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 5 % du total de ses actifs en obligations cotées sur le marché obligataire interbancaire chinois grâce à l'accès réciproque aux marchés obligataires entre la Chine continentale et Hong Kong (le « Bond Connect »).  
Le Gestionnaire Financier par Délégation ne tient particulièrement compte d'aucun critère de notation.  
Le Compartiment peut investir jusqu'à 15 % de son actif net sur les marchés d'actions, du fait de la nature des obligations convertibles et du processus de placement. La période de détention maximale est de trois (3) mois.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13h30.  
« Jour ouvrable » renvoie aux jours ouvrables bancaires complets en France et au Luxembourg, à l'exception des jours lors desquels les marchés des États-Unis et du Japon sont simultanément fermés.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement en raison de son exposition aux obligations convertibles combinant une exposition aux marchés d'actions et d'obligations de l'OCDE.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

**Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :**

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Le risque de liquidité** représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie est le risque qui consiste à ce que la contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des transactions de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face aux obligations qui sont les siennes vis-à-vis de l'OPCVM.
- **Impact des techniques de gestion :** Le risque lié aux techniques de gestion est le risque de pertes accrues en raison de l'utilisation d'instruments financiers dérivés et/ou d'opérations de prêt et de mise en pension de titres.
- **Risque lié au programme Bond Connect :** Le Compartiment peut investir dans des titres négociés sur le marché obligataire interbancaire de Chine à travers le programme Hong Kong Bond Connect, lequel est assujéti à des contraintes de compensation et de règlement supplémentaires, à d'éventuels changements réglementaires ainsi qu'à un risque opérationnel et de contrepartie.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

## FRAIS DU FONDS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

|                 |        |
|-----------------|--------|
| Frais d'entrée  | 2,50 % |
| Frais de sortie | Néant  |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année :

|                |        |
|----------------|--------|
| Frais courants | 1,60 % |
|----------------|--------|

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

|                           |                                                                                                          |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission de performance | 20 % de la surperformance par rapport à l'indice de référence ; 0,00 % au titre de l'exercice précédent. |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

## PERFORMANCES PASSÉES

Veuillez noter qu'il n'y a pas de performances sur une année civile complète disponibles pour cette catégorie d'actions.

- Le Compartiment a été créé en 2016.
- Les Catégories d'actions R/A (USD) et R/D (USD) ont été créées en 2016.
- Devise : Dollar américain (USD).

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créiteurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.